



Lors de sa séance du conseil municipal du 18 février 2026 à 19h30

Les membres du conseil ont pris 3 délibérations :

N°	Objet	Approbation
D01-180226	FONCIER – Fixation du prix d’achat des deux parcelles cadastrées ZM n°316 et AH n°226 dans le cadre de l’installation de deux bâches incendie entre les villages de Roche et du Cerfeuil	12 voix et 1 abstention
D02-180226	SEMERAP – Convention pour l’entretien du réseau d’eaux pluviales	A l’unanimité
D03-180226	SIVOS – Modification des statuts	A l’unanimité